

# RAPPORT ANNUEL

L'air de la Loire

2010



## Le Mot du Président

### Un Observatoire adapté à la hauteur des enjeux du territoire

A la veille de souffler les bougies de ses 20 années de surveillance, l'observatoire de la qualité de l'air du département de la Loire est arrivé à sa maturité.

Dès ses premiers pas, AMPASEL s'est appuyé sur une expertise technique et la connaissance du territoire pour assurer sa mission de surveillance de l'atmosphère, indépendant et transparent en matière d'information de la population. Au cours de son adolescence, le partenariat initié avec ATMO Drôme-Ardèche en 2003 et la mutualisation des moyens en 2007 au sein du GIE Atmo-RhôneAlpes comprenant également les associations agréées du Rhône (COPARLY) et de l'Isère (ASCOPARG et SUP'AIR) ont favorisé le développement de nouveaux outils comme la modélisation, l'amélioration des connaissances et l'élargissement du panel de polluants surveillés avec plus de 200 molécules (Pesticides, Dioxines, PCB, HAP, ...).

Désormais, l'expertise de l'observatoire à l'échelle de la région Rhône-Alpes est mise au service des acteurs locaux et des décideurs pour évaluer leurs politiques publiques en matière de qualité de l'air et identifier les futurs plans d'actions. L'enjeu est de taille car au même titre que 15 autres régions françaises, le bassin stéphanois devra d'ici à 2015 réduire ses émissions de 30% à 40% afin de répondre au contentieux européen sur le non respect des valeurs limites en particules et prochainement au dioxyde d'azote.

AMPASEL s'est appuyé sur les compétences des équipes du GIE pour quantifier l'évolution à 5 ans de la qualité de l'air sur le bassin stéphanois à l'aide du modèle urbain SIRANE, identifier les populations exposées ainsi que les sources de pollution sur lesquelles il faudra agir. Cette analyse réalisée dans le cadre de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de l'agglomération stéphanoise sera complétée à l'échelle des autres outils de planification afin d'apporter une cohérence dans la déclinaison des actions du Schéma Régional Climat Air Energie (SRACE), des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET), des schémas d'urbanisme comme les SCOT, ou encore les Plans de Déplacements Urbains (PDU).

La vie d'AMPASEL se poursuivra en 2012 par la création d'une association régionale associée à des comités territoriaux qui assureront le lien avec les acteurs locaux. Cette nouvelle organisation est une opportunité pour continuer à grandir au travers du Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air volontairement orienté sur l'amélioration de nos connaissances et la mise en œuvre des plans d'actions.

Pascal GARRIDO



Association de Mesure de la Pollution Atmosphérique de Saint-Etienne et du département de la Loire

# Le point sur...

## L'année 2010

*La France est désormais engagée dans un contentieux européen pour non respect des valeurs limites destinées à protéger la santé humaine, les particules arrivant en tête avec 42 000 morts prématurés. Notre région est l'une des plus touchées.*

*Un durcissement de la réglementation assorti d'une planification adaptée (Plan particules, PNSE\*, PPA\*) ainsi qu'une politique ambitieuse de lutte contre les gaz à effet de serre sont mises en place au niveau national. Une déclinaison harmonieuse de ces objectifs au niveau local se traduit par les Schémas Régionaux Climat Air Energie élaborés de manière concertée entre les différents acteurs locaux.*



*Diagnostic, prospective, évaluation de l'impact des politiques publiques sur la qualité de l'air, l'observatoire intervient ainsi dans toutes les étapes de la planification territoriale.*

### LA CONCERTATION LOCALE, GAGE D'EFFICACITÉ DES ACTIONS

Rompues de longue date à l'exercice de gestion quadripartite, les AASQA fournissent à l'Etat et aux collectivités territoriales des diagnostics de la qualité de l'air. Un constat commun et des outils d'évaluation partagés sont indispensables à la cohérence des plans portés par différents acteurs et garantissent l'efficacité des actions sur le territoire.

### L'OBSERVATOIRE DE L'AIR, UN OUTIL PROSPECTIF AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Afin de répondre au mieux aux sollicitations croissantes, les missions et les outils de l'observatoire de l'air régional s'adaptent. Les orientations pour les 5 prochaines années se concrétisent au sein du nouveau PRSQA\*.

Les efforts se concentrent sur le développement des outils de spatialisation comme les cartographies de pollution régionale, qui, à des échelles de plus en plus fines, permettent d'estimer les territoires soumis à des risques de dépassements de la réglementation et l'exposition de la population.

En complément, les études et les travaux de recherche se poursuivent, accompagnés d'une communication active et ciblée auprès de tous les partenaires.

### L'OBSERVATOIRE NE FAIT PAS TOUT !

L'expertise permet une meilleure analyse des enjeux et des leviers d'action. Néanmoins, la réussite collective reste intrinsèquement liée aux efforts et à la volonté de chacun de modifier ses pratiques au quotidien pour l'amélioration de la santé de tous !

## CHIFFRES CLÉS 2010

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	399 K€
INVESTISSEMENT	122 K€
LE COÛT DE LA SURVEILLANCE EN RHÔNE-ALPES PAR HABITANT	1,18 €

PNSE : Plan National Santé Environnement  
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère  
AASQA : Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air  
PRSQA : Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air

## QUOI DE NEUF ?

### UN NOUVEL OUTIL D'ÉVALUATION DE L'AIR STÉPHANOIS

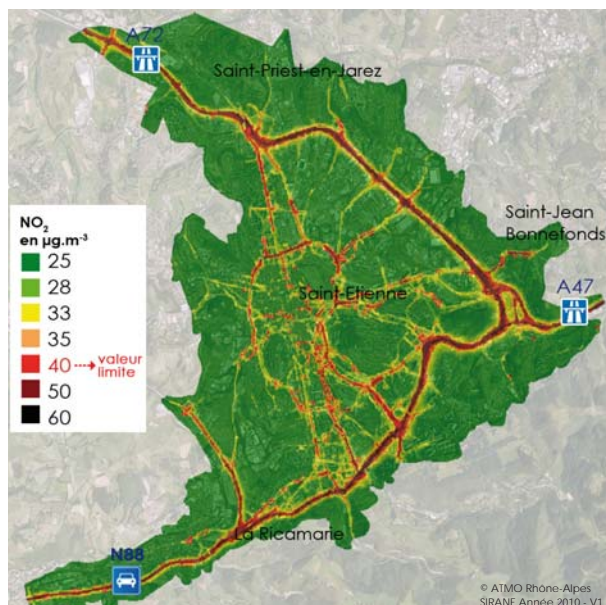
AMPASEL a développé, avec le soutien financier de la DREAL Rhône-Alpes, la modélisation urbaine pour améliorer l'observatoire stéphanois à partir de 2010.

Déjà opérationnel sur Lyon, Grenoble et Valence, ce nouvel outil de surveillance permet désormais de suivre l'évolution des niveaux de pollution à l'échelle de la rue et d'évaluer l'exposition de la population au dioxyde d'azote et aux particules.

En 2010, on estime à 3% des stéphanois et jusqu'à 12% des ripagériens exposés à des valeurs de NO<sub>2</sub> supérieures aux valeurs limites autorisées pour la protection de la santé, notamment à proximité des grands axes structurants de l'agglomération.

Disposer d'un tel outil de surveillance sur l'agglomération de Saint-Etienne va permettre d'accompagner les pouvoirs publics dans le cadre de la mise en place de politiques publiques d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements.

À l'occasion de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère du bassin stéphanois en 2011, les premières simulations prospectives sur le territoire permettront de quantifier l'impact des actions envisagées sur la qualité de l'air à l'échéance de 2015.



Moyennes annuelles de NO<sub>2</sub> à Saint Etienne en 2010

© ATMO Rhône-Alpes  
SIRANE Année 2010 - VT

# QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

## LA SITUATION EN BREF

En 2010, les valeurs réglementaires édictées par l'Europe ont été franchies dans la Loire, et ce pour plusieurs polluants : le dioxyde d'azote affecte les zones de proximité automobile, alors que l'ozone touche un territoire bien plus large, essentiellement en période estivale.

Les taux de **dioxyde d'azote** restent préoccupants, avec un site de proximité automobile au-dessus de la valeur limite annuelle, ce qui représente une exposition excessive de plus de 3 200 ligériens.

Aucun dépassement de seuil concernant les **particules fines (PM<sub>10</sub>)** n'a été constaté à partir des stations de mesures permanentes mais, selon la modélisation, certaines zones du département ligérien dépassent la valeur limite journalière.

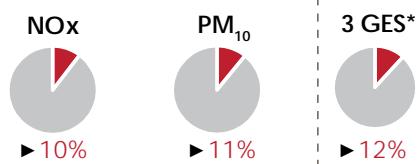
La problématique concernant **l'ozone** demeure importante avec des dépassements réglementaires pour la protection de la santé sur de nombreux sites en milieu périurbain et urbain. On estime à plus de 600 000 le nombre de ligériens exposés à la valeur cible.

Les autres polluants restent en deçà des valeurs réglementaires et n'appellent pas de commentaire particulier si ce n'est pour les **particules très fines (PM<sub>2,5</sub>)** qui pourraient devenir problématiques dans les prochaines années compte tenu de l'abaissement programmé et progressif des valeurs réglementaires.

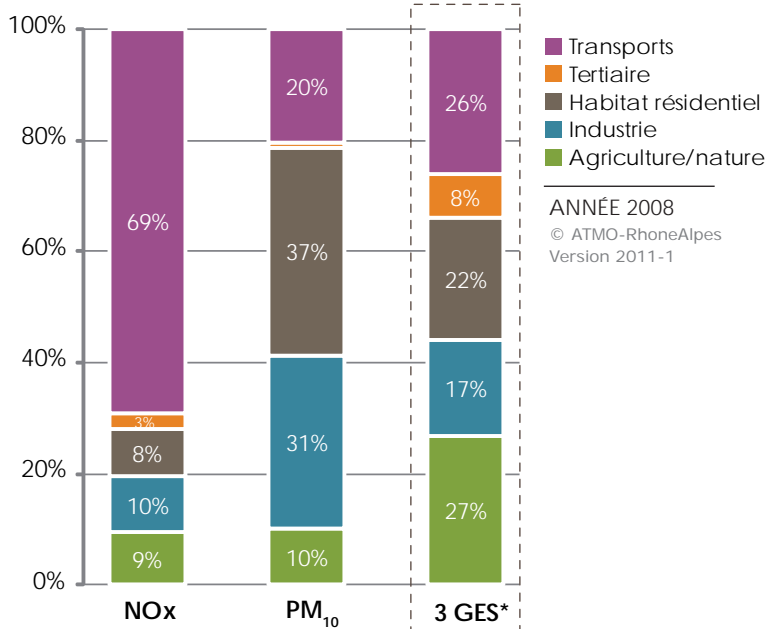
# LES SOURCES DE POLLUTION

## LE POINT SUR LES ÉMISSIONS

La part de la Loire dans les émissions rhônalpines



Détail de la répartition des émissions de la Loire



ANNÉE 2008  
© ATMO-RhôneAlpes  
Version 2011-1

\* 3 GES = CO<sub>2</sub> + CH<sub>4</sub> + N<sub>2</sub>O

Sur la base du Pouvoir de Réchauffement Global à 100 ans :

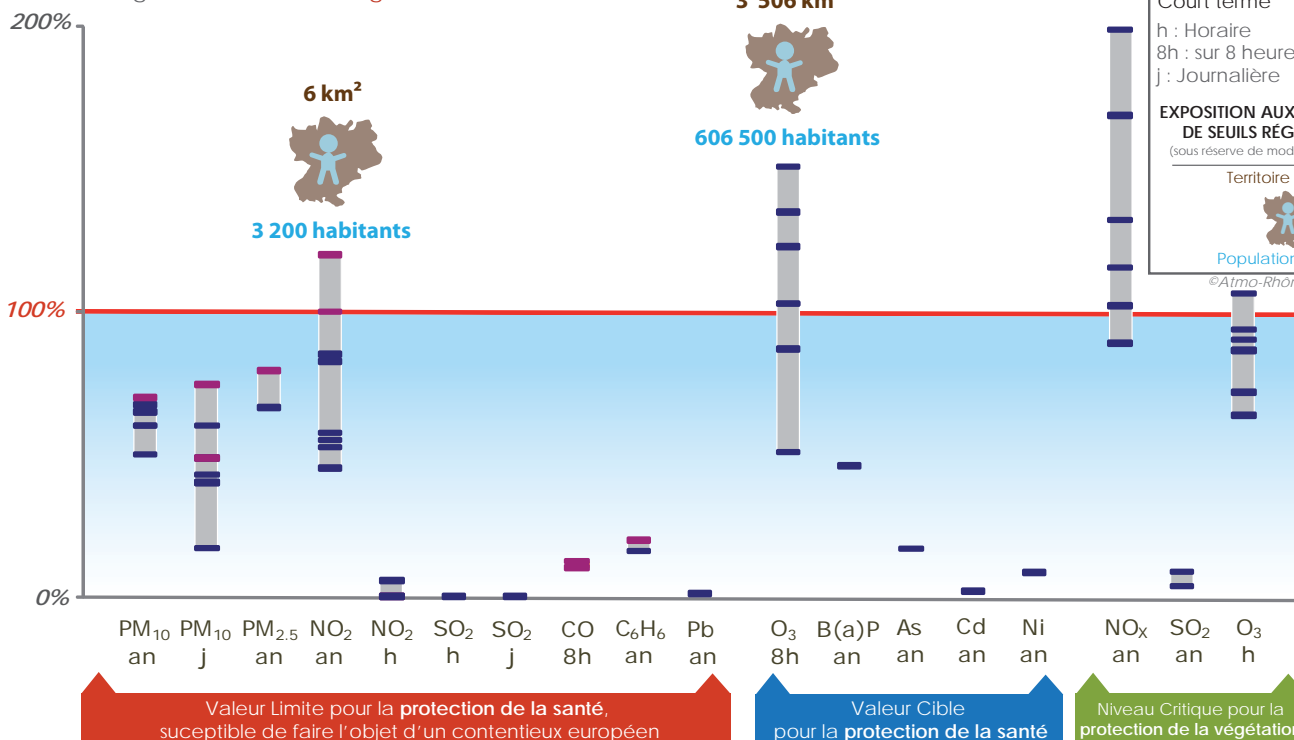
Coefficient de pondération de 1 pour le CO<sub>2</sub>, 21 pour le CH<sub>4</sub> et 310 pour le N<sub>2</sub>O

# RÉGLEMENTATION

## BILAN DES MESURES

### PROFIL AIR 2010 DE LA LOIRE

Pourcentage vis à vis du seuil réglementaire



PM<sub>10</sub> : Particules de diamètre inférieur à 10 microns - PM<sub>2,5</sub> : Particules de diamètre inférieur à 2,5 microns - NO<sub>2</sub> : Dioxyde d'azote - NOx : Oxydes d'azote - SO<sub>2</sub> : Dioxyde de Soufre - CO : Monoxyde de Carbone - C<sub>6</sub>H<sub>6</sub> : Benzène - Pb : Plomb - O<sub>3</sub> : Ozone - B(a)P : Benzo(a)pyrène - As : Arsenic - Cd : Cadmium - Ni : Nickel  
GES : Gaz à Effet de Serre - CO<sub>2</sub> : Dioxyde de Carbone - CH<sub>4</sub> : Méthane - N<sub>2</sub>O : Protoxyde d'azote



# 2012, les observatoires de l'air se régionalisent

*Dans le cadre des orientations prises par le Grenelle de l'Environnement, la surveillance de la qualité de l'air se régionalise en France. Une dizaine d'AASQA qui avaient gardé une particularité locale sont concernées. Pour la région Rhône-Alpes, les 6 associations (Air-APS, Ampasel, Ascoparg, Atmo Drôme-Ardèche, Coparly et Sup'Air) formeront une seule et même association régionale d'ici 2012.*

## De la mesure À L'EXPERTISE

Le système de surveillance mis en place par les AASQA pour les acteurs de la région Rhône-Alpes est l'un des plus étoffés en France. Il s'articule autour d'une base métrologique conséquente sur l'ensemble du territoire sur une segmentation par type d'exposition (urbaine de fond, proximité de sources fixes ou mobiles, rurale). Depuis les 5 dernières années, l'exploitation des mesures par modélisation s'est considérablement accrue. Le réseau métrologique vient désormais en validation des modèles, orientés vers la prévision court terme en vue de prévenir les épisodes pollués, la spatialisation pour un diagnostic territorial le plus précis possible, et enfin la simulation de l'efficacité des plans d'actions. De l'échelon national au régional et jusqu'au niveau local, une démarche cohérente d'appui aux politiques publiques pourra être mise en œuvre.

## Une structure de gouvernance À L'ÉCHELLE DU PRSQA

Les modalités de mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire sont prévues par un plan quinquennal régional (soumis à l'approbation du ministère d'agrément) : le PRSQA. Un premier plan a été réalisé sur le territoire rhônalpin pour la période 2006-2010, celui-ci consistait à mettre en place des outils communs de modélisation/simulation sur l'ensemble du territoire. Le plan 2011-2015 est beaucoup plus tourné vers la mise à disposition de ces moyens au service de l'action sur l'ensemble du territoire.

Cette nouvelle conception du rôle de l'observatoire et de la surveillance doit pouvoir fournir les outils techniques indispensables entre autres à une évaluation quantifiée de l'ensemble des actions à mettre en place pour résoudre le contentieux à l'échelle fine du territoire régional.

## La concertation locale COMME PRINCIPE

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires et la proximité des acteurs locaux dans la stratégie de surveillance de la qualité de l'air, l'ancrage local des structures est primordial. Pour ce faire, les actuelles associations agréées deviendront des comités territoriaux quadripartites dans lesquels les acteurs territoriaux seront force de propositions et d'initiatives selon les spécificités de leur territoire et assureront le suivi de la mise en œuvre des actions locales.

## Regard sur la loi

*La loi Grenelle fait obligation aux AASQA de se regrouper au sein d'une même région. Le décret 2010-1268 du 22 octobre 2010 précise que cette régionalisation doit entrer en vigueur au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2012.*

## Déjà une longue histoire commune...

La démarche de regroupement des associations rhônalpines a débuté il y a une dizaine d'années. En effet, 3 associations (ASCOPARG, COPARLY et SUP'AIR) ont créé en 2003 le GIERSA (Groupement d'Intérêt Economique de Réseaux de Surveillance de l'Atmosphère) afin de mettre en commun leurs moyens humains et matériels. En 2006, AMPASEL et ATMO Drôme-Ardèche ont décidé de s'associer à cette démarche coopérative. Reposant sur les moyens des cinq associations, la collaboration régionale a abouti à un Groupement d'Intérêt Economique élargi nommé ATMO-Rhône-Alpes GIE, créé le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Air-APS, ancré sur le territoire de l'Ain et des Pays de Savoie, a préféré consolider les collaborations avec le GIE (centralisation informatique des données et du site Internet, études régionales, cartographie, bilan des émissions, modélisation, laboratoire de métrologie...) et conserver ses moyens d'expertises pour travailler sur les spécificités de son territoire (montagne, petites et moyennes agglomérations et zones frontalières).



**RAPPORT ANNUEL D'AMPASEL 2010**

1100 exemplaires

Directeur de publication :

Pascal GARRIDO, Président d'AMPASEL

Crédits photos : Fotolia : Eray - Yanik Chauvin - Photo-libre.



Retrouvez tous les diagnostics et les études sur le site du Rapport Annuel 2010  
[www.atmo-rhonealpes.org/RA2010](http://www.atmo-rhonealpes.org/RA2010)

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE  
Rendez-vous sur le questionnaire de satisfaction en ligne : [www.surveymonkey.com/s/ecrits](http://www.surveymonkey.com/s/ecrits)